



## Zone Spéciale de Conservation « Mont Ventoux » FR9301580

### Bilan d'animation 2018



Février 2019



# Table des matières

<b>1</b>	<b>Les sites Natura 2000 du mont Ventoux.....</b>	<b>3</b>
1.1	<i>Fiche d'identité.....</i>	3
1.2	<i>L'animation.....</i>	3
1.3	<i>Habitats et espèces du site « Mont Ventoux » FR93015810.....</i>	3
1.4	<i>Enjeux et objectifs cités dans le Documents d'Objectifs.....</i>	5
1.4	<i>Missions de la structure animatrice.....</i>	6
<b>2</b>	<b>Gestion des habitats et des espèces.....</b>	<b>7</b>
2.1	<i>Animation des contrats Natura 2000.....</i>	7
2.2	<i>Animation des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques.....</i>	9
2.3	<i>Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers.....</i>	10
<b>3.</b>	<b>Evaluation des incidences des projets.....</b>	<b>11</b>
3.1	<i>Les manifestations sportives.....</i>	11
3.2	<i>Autres opérations.....</i>	12
<b>4.</b>	<b>Suivis scientifiques et techniques.....</b>	<b>13</b>
<b>5.</b>	<b>Information, communication et sensibilisation.....</b>	<b>15</b>
5.1	<i>Média et mise à jour d'outils de communication.....</i>	15
5.2	<i>Organisation ou participation à des réunions d'informations ou des manifestations sur le territoire.....</i>	16
5.3	<i>Communication / Animation auprès des scolaires.....</i>	17
5.4	<i>Participation à la vie du réseau Natura 2000.....</i>	17
<b>6.</b>	<b>Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site.....</b>	<b>17</b>
<b>7.</b>	<b>Gestion administrative, financière et animation du site.....</b>	<b>18</b>
7.1	<i>Organisation de la gouvernance du site.....</i>	18
7.2	<i>Révision du DOCOB.....</i>	19
<b>7.</b>	<b>Synthèse.....</b>	<b>19</b>
	<b>Glossaire.....</b>	<b>20</b>
	<b>Annexes</b>	<b>21</b>

## 1 Les sites Natura 2000 du mont Ventoux

### 1.1 Fiche d'identité

Site Natura 2000	Mont-Ventoux
Code FSD	FR9301580
Directive concernée	Habitats Faune Flore 92/43/CE
Validation du DOCOB (Préfecture)	Septembre 2000
Animateur (2018-2020)	Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Équipement du Mont-Ventoux et de préfiguration du PNR Mont-Ventoux
Surface	3 134 ha

### 1.2 L'animation

Sites Natura 2000	Mont-Ventoux
Président de COFIL	Luc REYNARD Maire de Bédoin
Structures animatrices	ONF 2003 à 2008
	SMAEMV/Projet de PNR Mont-Ventoux depuis 2009
Personnel affecté à l'animation	1 chargé de mission : 60%
Temps prévisionnel d'animation du DOCOB	118 jours/an environ
Nombre d'années d'animation au 1 <sup>er</sup> janvier 2018	15
Période d'animation	1 janvier 2018 au 31 décembre 2020

### 1.3 Habitats et espèces du site « Mont Ventoux » FR93015810

Sur un total de 15 habitats d'intérêt communautaire, deux sont d'intérêt communautaire prioritaire (identifiés par un \*). Ceux-ci sont présentés dans le tableau ci-dessous.

	Code EUR 28	Libellé EUR 28	Surface
Habitats forestiers	9150	Hêtraies calcicoles médio-européennes du <i>Cephalanthero-Fagion</i>	820
	9340	Forêts à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i>	129
	9430*	Forêts montagnardes et subalpines à <i>Pinus uncinata</i> sur calcaire*	254
	9580*	Bois méditerranéens à <i>Taxus baccata</i>	0.1
Habitats rocheux	8120	Eboulis calcaires des étages montagnards à alpins ( <i>Thlaspietea rotundifolii</i> )	289
	8130	Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles	445
	8210	Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	33.08 (en plan)
	8310	Grottes non exploitées par le tourisme	2 inventoriées
Habitats de pelouses	6170	Pelouses calcaires alpines et subalpines	173
	6110*	Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l' <i>Alyso-Sedion albi</i> *	33
	6210	Pelouses sèches semi-naturelles et facies d'embuissonnement sur calcaire	406

	Code EUR 28	Libellé EUR 28	Surface
<b>Habitats arbustifs</b>	4060	Landes alpines et boréales	351
	4090	Landes oroméditerranéennes endémiques à genêts épineux	26
	5110	Formations stables xérothermophiles à <i>Buxus sempervirens</i>	37
	5214	Matorrals arborescents à <i>Juniperus spp</i>	4.2

Initialement, le Formulaire Standard de Données du site faisait état de 28 espèces de faune et de flore d'intérêt communautaire sur le site. Néanmoins, les résultats des récents inventaires, réalisés notamment sur les populations chiroptérologiques du site en font apparaître de nouvelles. Ainsi, au moins 42 espèces d'intérêt communautaire évoluent au sein du périmètre. Dans le tableau ci-dessous, les nouvelles espèces apparaissent en **bleu** :

	Nom vernaculaire	Nom latin	Statut
<b>Mammifères</b>	<b>Petit rhinolophe</b>	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	PN, DH2 et 4
	<b>Grand rhinolophe</b>	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	PN, DH2 et 4
	<b>Petit murin</b>	<i>Myotis blythii</i>	PN, DH2 et 4
	<b>Grand murin</b>	<i>Myotis myotis</i>	PN, DH2 et 4
	<b>Murin à oreilles échancrées</b>	<i>Myotis emarginatus</i>	PN, DH2 et 4
	<b>Murin de Bechtein</b>	<i>Myotis bechsteini</i>	PN, DH2 et 4
	<b>Barbastelle d'Europe</b>	<i>Barbastella barbastellus</i>	PN, DH2 et 4
	<b>Minioptère de Schreibers</b>	<i>Miniopterus schreibersi</i>	PN, DH2 et 4
	<b>Vespère de Savi</b>	<i>Hypsugo savii</i>	PN, DH4
	<b>Murin à moustache</b>	<i>Myotis mystacinus</i>	PN, DH4
	<b>Murin de Natterer</b>	<i>Myotis nattereri</i>	PN, DH4
	<b>Murin de Daubenton</b>	<i>Myotis daubentoni</i>	PN, DH4
	<b>Sérotine bicolore</b>	<i>Vespertilio murinus</i>	PN, DH4
	<b>Sérotine commune</b>	<i>Eptesicus serotinus</i>	PN, DH4
	<b>Pipistrelle soprane</b>	<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	PN, DH4
	<b>Pipistrelle commune</b>	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	PN, DH4
	<b>Pipistrelle de Kuhl</b>	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	PN, DH4
	<b>Pipistrelle de Nathusius</b>	<i>Pipistrellus nathusii</i>	PN, DH4
	<b>Oreillard roux</b>	<i>Plecotus auritus</i>	PN, DH4
	<b>Oreillard montagnard</b>	<i>Plecotus macrobullaris</i>	PN, DH4
	<b>Oreillard gris</b>	<i>Plecotus austriacus</i>	PN, DH4
	<b>Molosse de Cestoni</b>	<i>Tadarida teniotis</i>	PN, DH4
<b>Noctule de Leisler</b>	<i>Nyctalus leisleri</i>	PN, DH4	
<b>Chamois</b>	<i>Rupicapra rupicapra</i>	PN, DH4	
	<b>Loup</b>	<i>Canis lupus*</i>	PN, DH2 et DH4
<b>Flore</b>	<b>Ancolie de Bertoloni</b>	<i>Aquilegia bertolonii</i>	PN, DH2 et 4
	<b>Buxbaumie verte</b>	<i>Buxbaumia viridis</i>	PN, DH2
	<b>Gentiane jaune</b>	<i>Gentiana lutea</i>	PN, DH5
<b>Invertébrés</b>	<b>Apollon</b>	<i>Parnassius</i>	PN, DH4
	<b>Azurée du Serpolet</b>	<i>Maculinea arion</i>	PN, DH4
	<b>Ecaille chinée</b>	<i>Euplagia quadripunctaria*</i>	DH2
	<b>Alexanor</b>	<i>Papilio alexanor</i>	PN, DH4

	<b>Rosalie des Alpes</b>	<i>Rosalia alpina*</i>	PN, DH2 et 4
	<b>Lucane cerf-volant</b>	<i>Lucanus cervus</i>	DH2
	<b>Grand capricorne</b>	<i>Cerambyx cerdo</i>	PN, DH2 et 4
<b>Reptiles et batraciens</b>	<b>Vipère d'Orsini</b>	<i>Vipera ursinii</i>	PN, DH2 et 4
	<b>Couleuvre d'Esculape</b>	<i>Elaphe longissima</i>	PN, DH4
	<b>Couleuvre verte et jaune</b>	<i>Coluber viridiflavus</i>	PN, DH4
	<b>Coronelle lisse</b>	<i>Coronella austriaca</i>	PN, DH4
	<b>Lézard vert</b>	<i>Lacerta viridis</i>	PN, DH4
	<b>Lézard des murailles</b>	<i>Podarcis muralis</i>	PN, DH4
	<b>Alyte accoucheur</b>	<i>Alytes obstetricans</i>	PN, DH4

DH2 = Espèces inscrites à l'Annexe 2 de la Directive Habitat

DH4 = Espèces inscrites à l'Annexe 4 de la Directive Habitat

PN = Protection Nationale

#### Nouvelles espèces découvertes

Dans le tableau ci-dessus, seules les espèces inscrites aux annexes II et IV de la Directive Habitats-Faune-Flore sont mentionnées. Néanmoins, la situation géographique, climatique, édaphique ou encore le gradient altitudinal du mont Ventoux concourent à une richesse spécifique exceptionnelle. Bien que toutes ces espèces ne puissent être citées ici, elles sont également prises en compte lors des actions du SMAEMV.

### 1.4 Enjeux et objectifs cités dans le Documents d'Objectifs

Pour atteindre les objectifs définis dans le DOCOB, de nombreuses actions ont été identifiées :

Code action	Libellé
<b>Gestion forestière et activités cynégétiques (GF)</b>	
S[GF]-1	Suivis des effectifs des grands ongulés dans le cadre du maintien de l'équilibre forêt/gibier
S[GF]-2	Suivi de l'habitat "hêtraie et hêtraie-sapinière"
I[GF]-1	Reconduction de la Réserve domaniale de chasse
I[GF]-2 ; II[GF]-1 IV[GF]-1	Coupes forestières programmées accompagnées de clauses techniques spécifiques Natura 2000
III[GF]-1	Suivi de la forêt naturelle de Pin à crochets du Mont Ventoux
<b>Sauvegarde des milieux ouverts (MO)</b>	
S[MO]-1	Suivi scientifique de l'évolution qualitative de la végétation des milieux ouverts
S[MO]-2	Suivi pratique de l'impact du pastoralisme sur les milieux ouverts
II[MO,SE]-1	Réouverture et entretien des pelouses de la Bergerie de l'Avocat
III[MO]-1	Sauvegarde des pelouses à Genêt de Villars sur la Tête des Mines
III[MO,SE]-2	Travaux de débroussaillage sur la Plaine de Choix
III[MO]-3	Sauvegarde des éboulis sommitaux et des pelouses des crêtes centrales
III[MO]-4	Coupes fines de Pin à crochets dans les éboulis sommitaux
III[MO]-5	Etude de la dynamique de colonisation des milieux ouverts par les espèces ligneuses en versant sud
III[MO]-6	Aménagement du parking du Radar de l'aviation civile
IV[MO]-1	Sauvegarde des pelouses à Brome érigé
<b>Sauvegarde des espèces (SE)</b>	
S[SE]-1	Création de zones boisées conservées en vieillissement
S[SE]-2	Adaptation des points d'eau créés ou rénovés aux besoins des chauves-souris
S[SE]-3	Etudes et suivis des chauves-souris au sein du site Natura 2000
S[SE]-4	Inventaire et suivi concernant les reptiles et les amphibiens
S[SE]-5	Suivis de la flore remarquable

S[SE]-6	Suivis des populations des deux papillons Apollon et Alexanor
I[SE]-1	Création d'une Réserve Biologique Domaniale (RBI)
I[SE]-2	Recherche du Taupin violacé
I[SE]-3	Gestion concertée de l'activité spéléologique
HS[SE]-1	Campagne de sensibilisation auprès des propriétaires de chalets sur le traitement des boiseries
II[SE]-2	Préservation de la Vipère d'Orsini en périphérie immédiate du site Natura 2000
III[SE]-1	Suivi de la Vipère d'Orsini sur la Plaine de Choix
<b>Accueil du public et communication (AP)</b>	
I[AP]-1	Projet de réhabilitation du sommet du Mont Ventoux
I[AP]-2	Aménagement des abords du Trou soufflant
S[AP]-1	Mise en conformité des documents de gestion du territoire en cours d'applications
S[AP]-2	Entretien des équipements de protection du site et de sensibilisation du public
S[AP]-3	Suivis de la fréquentation du site Natura 2000
S[AP]-4	Gestion de l'activité touristique dans le site Natura 2000
S[AP]-5	Enlèvement des épaves et autres débris volumineux
S[AP]-6	Sensibilisation, information du public et surveillance renforcée sur le site
S[AP]-7	Information et références à Natura 2000 dans les plaquettes et Topo-guides de présentation du Mont Ventoux
S[AP]-8	Programme de communication envers le grand public sur le site Natura 2000
S[AP]-9	Cellule observatoire des publications éditées sur le site
<b>Animation du Document d'Objectifs du site</b>	
S1	Animation et mise en œuvre de la politique Natura 2000 du site
S2	Suivi photographique des habitats

#### **1.4 Missions de la structure animatrice**

Les missions de la structure animatrice du DOCOB en lien avec Natura 2000 s'articulent autour des volets suivants :

1. Gestion des habitats et espèces
2. Suivi des évaluations d'incidences
3. Suivis scientifiques
4. Information, communication et sensibilisation
5. Veille à la cohérence des politiques publiques
6. Gestion administrative, financière et animation du site

## 2 Gestion des habitats et des espèces

### 2.1 Animation des contrats Natura 2000

#### - Réhabilitation du sommet du mont Ventoux

Le chantier d'envergure que représente la réhabilitation du sommet du mont Ventoux a pris un nouvel élan en 2016 avec l'obtention d'un cofinancement européen et l'engagement du Conseil Départemental de Vaucluse (CD84) s'investir dans le projet. Ainsi, depuis plusieurs mois le SMAEMV et le CD84 travaillent activement à la planification et au chiffrage du projet. Situé au cœur d'un site exceptionnel, celui-ci a pour objectifs les points suivants :

- Aménager le sommet pour les piétons et les cycles
- Réparer le sommet et ses milieux naturels
- Faire découvrir le sommet et ses patrimoines naturels et culturels
- Organiser les flux et ménager les paysages

Certains des travaux de ce projet pourraient être financés par des contrats Natura 2000. Une 1<sup>ère</sup> analyse réalisée dans l'année permet d'envisager les opérations suivantes :

Code contrat	Action	Nom de l'espèce et de l'habitat concerné	Code	Effets espérés du contrat sur cet habitat/espèce
N24Pi	Travaux de mise en défens et de fermeture ou d'aménagements des accès	Eboulis calcaires des étages montagnards à alpins ( <i>Thlaspietea rotundifolii</i> )	8120	Arrêt de la dégradation du milieu et du piétinement des nombreuses espèces protégées qui le compose. Arrêt de l'érosion du GR4. Cicatrisation des zones les plus touchées
		Pelouses calcaires alpines et subalpines	6170	Maintien et développement de l'habitat et du cortège floristique associé
N26Pi	Aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact	Eboulis calcaires des étages montagnards à alpins ( <i>Thlaspietea rotundifolii</i> )	8120	Information du public sur les enjeux existants, histoire du site, sensibilisation aux richesses biologiques, bons comportements...
		Pelouses calcaires alpines et subalpines	6170	

Les possibilités de contractualisation seront affinées au cours de l'année 2019, quand les choix d'aménagements auront été clairement définis. En tout état de cause, aucun contrat n'a été déposé cette année.

#### **Temps consacré à l'action en 2018 : 2 jours**

#### - Ilot de sénescence au Mont Serein

En 2014/2015, un important travail avait été mené avec l'ONF et la commune de Beaumont-du-Ventoux pour la mise en place d'un ilot de sénescence au Mont Serein. Le contrat envisagé devait mettre en place un ilot de sénescence sur un peu plus de 7 hectares, dans une hêtraie particulièrement

riche. En effet, les nombreux signes de sénescence observés sur les 202 arbres éligibles suggéraient la présence de nombreuses espèces saproxyliques (*Rosalia alpina*, *Lucanus cervus*, *Cerambyx cerdo*...). Toutefois, face aux retards et à l'absence de perspectives favorables lors de l'instruction du dossier, la commune a préféré annuler l'opération trois ans plus tard. En 2018, avec les possibilités de contractualisation rétablies et les enjeux écologiques majeurs de la zone, la commune a été une nouvelle fois sollicitée.

Malheureusement, sans évoquer de raison précise, celle-ci n'a pas souhaité s'engager une nouvelle fois dans cette démarche et ce contrat reste donc en suspens.

**Temps consacré à l'action en 2018 : 1 jour**



Image 1 : Symbole indiquant la limite d'un ilot de sénescence

#### - Mise en défens de la pelouse à Vipère d'Orsini

De manière à canaliser le public et renforcer son information et sa sensibilisation dans l'un des sites les plus sensibles du périmètre Natura 2000 « Mont Ventoux », une signalétique légère constituée de 6 panneaux et d'un RIS a été installée au Mont Serein en 2009/2010. Ce dispositif d'information a été complété par une barrière en bois installée sur les pourtours de la pelouse xérophile à Genévriers nains [C34.33\*x31.43 – H6210x4060], habitat de la Vipère d'Orsini.

Huit ans plus tard, les barrières ont subi les affres de la météo, des incivilités et de la circulation des véhicules à proximité. Ainsi, quelques-unes d'entre elles sont aujourd'hui détruites et le SMAEMV a pris à sa charge leur remplacement. Le chantier a été préparé en 2018 (inventaire de l'existant, organisation de l'intervention...) et les barrières abimées seront remplacées en 2019.

**Temps consacré à l'action en 2018 : 1 jour**



Image 2 : Une barrière détruite et deux poteaux abimés devant la Bergerie de l'Avocat

## 2.2 Animation des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques

Sur le massif, plusieurs MAEC ont été contractualisées il y a quelques années suite à la mise en place du Projet Agro-Environnemental et Climatique du Mont-Ventoux. Ce document a pour objectif d'organiser au mieux la contractualisation et les dépenses qui s'en suivent en identifiant notamment un opérateur unique sur chaque territoire.

Afin d'assurer la bonne réalisation des engagements pris par les éleveurs, une tournée de fin d'estive est menée sur chaque secteur à la fin de la saison de pâturage. Celle-ci permet chaque année de caractériser le pâturage et notamment son intensité d'après une grille de prélèvement normalisée élaborée par le CERPAM. Ce suivi, intégré à la démarche Alpes Sentinelles, permet d'avoir des repères dans le temps et corriger des tendances potentiellement préjudiciables à la flore.

Le tableau suivant détaille les différents moments de l'année 2018 consacrés à l'animation des MAEC :

Date	Objet	Partenaires impliqués	Temps passé
Avril 2018	CRAEC	PN, PNR, Chb Agri, DRAAF, CERPAM, DDT...	1 j
Juillet 2018	Tournée de fin d'estive	CERPAM, ONF, éleveurs	2 j
Octobre 2018	Visite parcours Mt Serein	CERPAM	0,5 j
Octobre 2018	Organisation du pâturage au Mt Serein	Mairie de Beaumont-du-Ventoux, ONF, CERPAM, éleveur (M. Montagard)	0,5 j
Décembre 2018	Recherche de financements	PNR Luberon, CGET, CERPAM...	0,5 j

La réunion du 9 octobre 2018 en mairie de Beaumont-du-Ventoux découle de la volonté de la commune de rompre le bail qui la liait avec l'éleveur historique du Mont Serein. En effet, suite à des problèmes récurrents, la commune a préféré confier le pâturage des prairies de la station du Mont Serein au GAEC Montagard-Ferrer. Toutefois, d'importantes modifications du pâturage ont également découlé de cette réunion.

Alors que le pâturage suivait un cahier des charges en adéquation avec les enjeux biologiques et notamment la présence de la Vipère d'Orsini (pression et calendrier adapté, emplacement de la chaume et des couchades...), les nouvelles modalités de pâturage pourraient avoir un impact préjudiciable tant sur cette espèce que sur la qualité de l'habitat de pelouse qui l'accueille. En effet, d'un commun accord entre la mairie et l'éleveur, la MAEC en cours sera dénoncée en 2019 et la saison de pâturage s'étalera désormais sur 4 mois (juin – septembre) avec un prélèvement



Image 3 : Tournée de fin de pâturage 2018

important de la biomasse disponible. Les conseils et les alertes formulées par le SMAEMV et le CERPAM à l'occasion de cette réunion n'auront pas réussi à convaincre l'éleveur présent de modifier le cahier des charges et conserver la MAEC.

**Temps consacré à l'action en 2018 : 4,5 jours**

### 2.3 Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers

Dans le cadre de l'animation du DOCOB du site, l'animateur a été amené à prendre part de différentes manières à d'autres actions, outils, programmes ou projets. Le tableau ci-après indique le temps passé sur les principaux projets :

Projet	Rôle de l'animateur	Lien avec le DOCOB	Commentaire	Temps passé
Opération d'évacuation des déchets en face nord du Ventoux	Participation aux réunions de préparation et aux phases de repérage sur le terrain	S[AP]-5	Porté par l'ONF, le projet a consisté à évacuer 40 m <sup>3</sup> de déchets et 4 carcasses de voiture de la combe Fonfiolle. Cette opération a bénéficié d'un financement N2000 de 1000 €	2,5 j
PNA Orsini	Participation au COPIL – Informations et retours d'expérience – Documents administratifs	II[SE]-2 III[SE]-1	-	3 j
TVB	Rencontre avec les services du Département de Vaucluse, ingénierie et rédaction de notes	II[SE]-2	Prise en compte de la TVB pour la route départementale traversant l'habitat à Vipère d'Orsini au Mont Serein	3 j
VTM	Exploration de terrain, cartographie, diagnostic de site	Non présent	Non prise en compte lors de la rédaction du DOCOB, la fréquentation motorisée s'est développée ces dernières années. Une cartographie fine des points d'accès aux sites sensibles a été conduite en 2018	1 j
ZIB	Analyse et rédaction	S[AP]-1	Les ZIB sont des périmètres identifiant les « hots-spots » de biodiversité autour du Ventoux. Le document qui en découle a été établi dans la perspective de décliner localement la TVB autour du Ventoux.	0,5 j

**Temps total consacré à l'action en 2018 : 10 jours**

### 3. Evaluation des incidences des projets

#### 3.1 Les manifestations sportives

Mondialement connu pour la pratique du vélo, le Ventoux accueille également d'autres épreuves sportives : VTT, trail, marathon, courses de côte... Ainsi, comme les années précédentes le nombre de manifestations sportives a augmenté sur le massif et en toute logique, le nombre de sollicitations par les organisateurs et les services de l'Etat également.

Le tableau ci-dessous indique les manifestations sportives pour lesquelles l'animateur du site à été sollicité. Devant le nombre d'évènements, ceux-ci ont été classés par type d'activité pour plus de lisibilité :

Type d'activité sportive	Nombre*	Commentaire
Trail	6	-
Course pédestre sur route	1	-
Multi activités	4	Triathlon, canicross...
Motorisée	7	Seul 1 seul évènement se déroule dans le site
Vélo route	8	-
Equestre	2	-
Randonnée	1	-
VTT	1	-
Homologation de circuit	1	Renouvellement de l'homologation du Karting de Monteux
Officialisation d'itinéraires VTT	1	Repérage sur site des itinéraires, photos...
<b>Total</b>	<b>32</b>	

*\*Certaines manifestations sportives parcourent plusieurs site Natura 2000 (La Sporta, Santini GF, Traversée des Dentelles...). Ces manifestations, au nombre de 6, ont été comptabilisées dans ce tableau ainsi que dans celui du bilan d'animation des autres sites Natura 2000 concernés.*

Les échanges avec les organisateurs sont souvent similaires. Ceux-ci s'interrogent sur la façon de remplir le formulaire d'évaluation des incidences Natura 2000 et sur les effets de leur évènement. Après quelques explications, le formulaire complété est envoyé à l'animateur pour qu'il vérifie l'absence de manque ou d'incohérence. Enfin, quelques semaines plus tard, la Sous-Préfecture de Carpentras sollicite officiellement le SMAEMV pour qu'il formule un avis quant à la manifestation.

Dans de rare cas, il arrive que l'évènement soit susceptible de générer un impact sur la faune ou la flore du site. Des échanges ont donc lieu entre les gestionnaires et les organisateurs afin de modifier ce qui doit l'être et rendre parfaitement compatible la manifestation.

**Temps total consacré à l'action en 2018 : 9 jours**

### 3.2 Autres opérations

#### - **Projet de réhabilitation du sommet du mont Ventoux**

Ce projet d'envergure pour le département de Vaucluse revête de multiples facettes. La dimension *contrat Natura 2000* a été abordée dans un paragraphe précédent et celle concernant les suivis scientifiques mis en place le sera plus tard. Ici, il s'agit de s'assurer que le projet est compatible avec les enjeux du site. Evidemment, dans la mesure où celui-ci consiste à diminuer l'impact des utilisateurs des lieux et restaurer les habitats naturels, la balance est largement en faveur des écosystèmes présents. Toutefois, certaines décisions d'aménagement peuvent conduire à une destruction d'habitats, qu'il convient alors d'étudier finement. Ainsi, à l'occasion de plusieurs rencontres sur site ou en réunion, l'animateur a pu s'assurer de la bonne prise en compte des enjeux biologiques dans ce projet.

**Temps consacré à l'action en 2018 : 2 jours**

#### - **Plan d'Aménagement Forestier de la forêt communale de Bédoin**

Comme le stipule la liste nationale des activités soumises à évaluation des incidences Natura 2000, les Plans d'Aménagement Forestier (PAF) doivent faire l'objet de cette procédure pour être validés.

Il ressort de l'analyse du document une bonne prise en compte des enjeux biologiques, notamment pour les espèces. Pour les habitats, une bonne partie des forêts au sein du périmètre Natura 2000 est classée en îlots de vieillissement ou de vieux bois, garantissant son évolution naturelle. Toutefois, un choix de gestion sur la parcelle 1004 (une zone d'environ 5 ha), accueillant aujourd'hui une futaie de *Pinus uncinata* âgée de 100 à 120 ans (habitat d'intérêt communautaire prioritaire), présage d'un effet négatif significatif sur l'habitat. En effet, il est prévu une coupe et un remplacement par du Pin noir via des plantations.

Au-delà de la destruction de cet habitat hautement patrimonial, cette gestion forestière va à l'encontre de celle opérée depuis 15 ans sur le site Natura 2000, via plusieurs contrats Natura 2000, visant à limiter la propagation des ligneux et notamment du Pin noir.

Une alerte a été lancée auprès de l'ONF et des services de l'Etat afin que des modifications soient apportées. Au moment de la rédaction de ce bilan, aucune information officielle n'est parvenue au SMAEMV. L'avis complet est consultable à l'annexe 1.

**Temps consacré à l'action en 2018 : 3 jours**

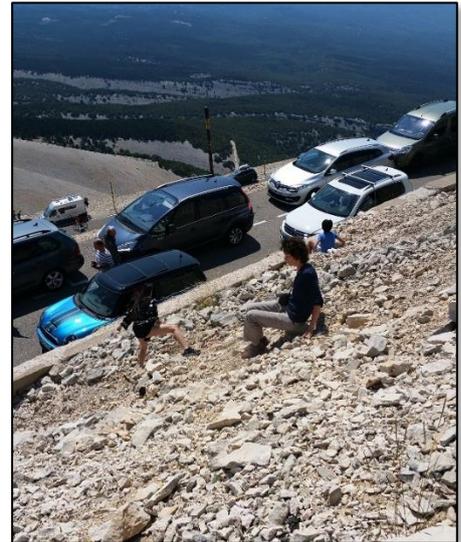


Image 4 : Destruction d'habitat, risque de chute, piétinement de la flore protégée... les problèmes sont nombreux

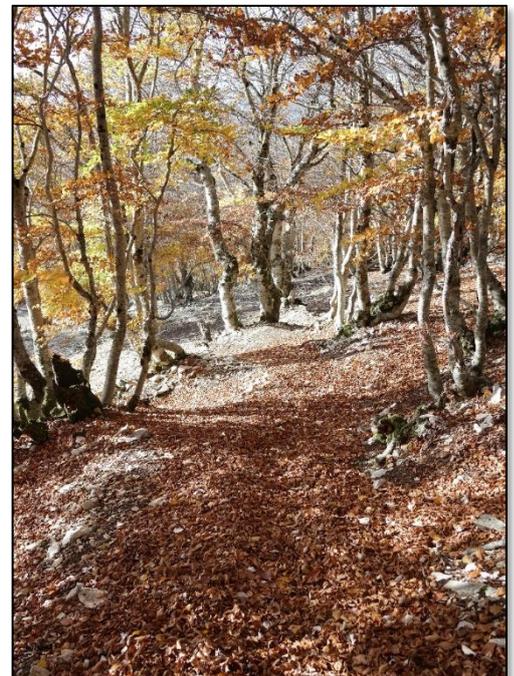


Image 5 : Hêtraie de la forêt communale de Bédoin

#### 4. *Suivis scientifiques et techniques*

Intitulé du suivi	Objectifs	Partenaires locaux	Espèces ou habitats concernés	Temps passé	Commentaire
Alpages sentinelles	Mettre en place d'un réseau d'un 50 <sup>aine</sup> de partenaire (gestionnaires, scientifiques, éleveurs) pour étudier et faire face aux conséquences du changement climatique dans les alpages.	ONF – CERPAM – IRSTEA – Éleveurs	Ensemble des habitats pâturés	1 j	Le programme s'est clôturé en 2018 à l'occasion d'une journée de séminaire en avril. La dynamique de réseau engagée au fil des ans va toutefois se poursuivre et des financements sont recherchés pour continuer les actions engagées, notamment les suivis de végétation.
Cartographie des habitats Natura 2000	Renouveler la cartographie des habitats naturels du site « Mont Ventoux » dans le cadre de la révision de son DOCOB.	DREAL PACA – ONF	Ensemble des habitats naturels du site Natura 2000	2,5 j	En 2018, le travail a consisté à rédiger le cahier des charges de l'étude en concertation avec les services de la DREAL PACA. La phase de terrain a eu lieu en juillet et une première analyse des résultats a pu être faite en fin d'année.
Inventaire complémentaire des chiroptères du site Natura 2000	Compléter les connaissances chiroptérologiques du site Natura 2000 dans le cadre de la révision de son DOCOB	Asellia Ecologie – ONF – DREAL PACA	23 espèces de chiroptères présentes sur le site	3,5 j	Le travail a consisté à élaborer le CCTP pour la mise en concurrence des prestataires. Une première phase de terrain s'est déroulée à l'automne 2018 et la suite du travail sera fait au cours du 1 <sup>er</sup> semestre 2019
ORCHAMP	Mettre en place des placettes selon un gradient altitudinal sur plusieurs montagnes alpines pour suivre à long terme de nombreux indicateurs environnementaux (botanique, ADN du sol, pédologie, dendrologie...)	IMBE – INRA – ONF – LECA	9150 – 9430 – 9340 – 8120 – 8130 – 6170	1 j	2018 a permis d'installer les placettes en face sud (6 au total) et de réaliser les 1 <sup>ère</sup> mesures. L'année prochaine, le dispositif sera complété par le gradient côté nord et de nouvelles mesures (enregistrements sonores de l'environnement par exemple)
Restauration et suivi des pierriers	Définir et suivre la restauration des pierriers sommitaux dans le cadre du projet de réhabilitation du sommet du mont Ventoux	CBNA – CD84 – Naturalia environnement	8120 – 8130 – 6170	3,5 j	En l'absence d'études similaires disponibles dans la bibliographie et devant le besoin d'avoir recours à un organisme spécialisé, le CBNA a été choisi pour accompagner le projet de restauration et définir les modalités de la restauration et du suivi des pierriers. Un CCTP a été rédigé et plusieurs échanges téléphoniques et mails ont permis de construire l'intervention du CBNA qui aura lieu en 2019

Silène	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Être informé des dernières observations naturalistes effectuées dans le site Natura 2000 et à proximité</li> <li>- Mise en forme et versement des données collectées</li> </ul>	-	Toutes espèces	1 j	Régulièrement, l'animateur du site consulte les bases de données disponibles en ligne et notamment Silène, afin de connaître les dernières observations naturalistes opérées sur le site. À noter que les données recueillies dans le cadre de l'animation du site sont versées sur ces bases de données, après mise en page.
Suivi photographique des habitats naturels (Image 6)	Réaliser un état zéro photographique sur 24 lieux du site Natura 2000 pour pouvoir visualiser les changements paysagers	-	Ensemble des habitats naturels du site Natura 2000	2,5 j	Une première série de clichés a été prise en 2002. En 2018, après un travail de relocalisation des points de vue, deux jours de terrain ont permis de renouveler une partie de la campagne photographique. En plus des 24 images initiales, 13 autres photographies anciennes de très bonne qualité ont pu être ajoutées pour parfaire le dispositif. En raison de mauvaises conditions météorologiques, la finalisation de la campagne photographique a été reportée à l'année 2019

**Temps total consacré à l'action en 2018 : 15 jours**

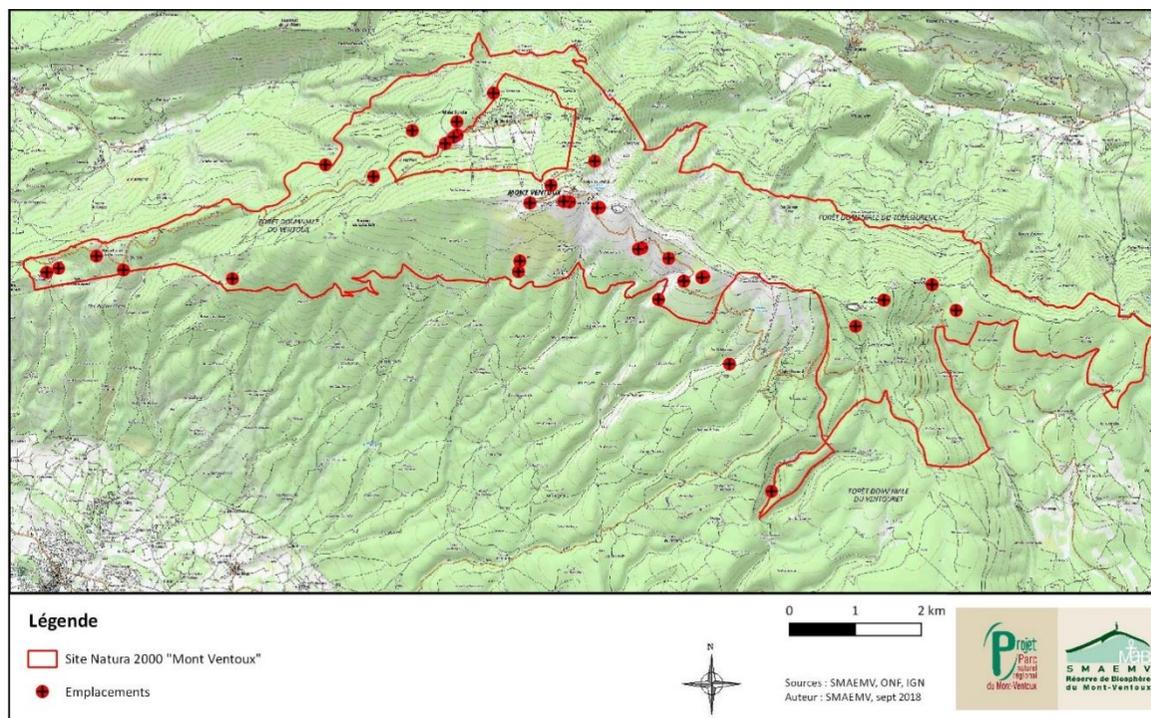


Image 6 : Emplacements des prises de vue dans le cadre du suivi photographique

## 5. Information, communication et sensibilisation

### 5.1 Média et mise à jour d'outils de communication

Type de contenu	Sujet	Commentaire	Temps passé
Actualités sur le site internet	Comité de pilotage, publication de la synthèse de 12p du bilan des 15 années d'animation, évacuation des carcasses en face nord du Ventoux...	Rédaction d'actualités en page d'accueil du site internet <a href="http://www.smaemv.n2000.fr">www.smaemv.n2000.fr</a> et mise à jour du site web.	1,5 j
Article* dans les Carnets du Ventoux	La station météo du mont Ventoux	Véritable institution locale, les Carnets du Ventoux offrent la possibilité de toucher plusieurs milliers de personnes autour du Ventoux. Un article sur la station météo y a été publié.	2 j
Article* Lou Passadou	Opération « Nettoyons le Ventoux ! »	Journal communal de Bédoin, il est distribué à tous les habitants du village. L'article a permis d'informer le village de la réussite de l'opération 2018.	0,5 j
Article* Vaucluse Matin	La richesse biologique du site Natura 2000 du mont Ventoux, les suivis en cours et les actions à venir	Quotidien imprimé en plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires, c'est un très bon moyen pour toucher un maximum de personnes.	0,5 j
Bilan des 15 ans d'animation	Synthèse des actions menées au cours des 15 années d'animation du site Natura 2000 « Mont Ventoux »	Tant outil de communication qu'outil administratif voire même de gestion, ce document de synthèse a été décliné en un feuillet de 12p. et diffusé très largement au début de l'année 2019.	10 j
Interventions radio	Présentation du site Natura 2000 « Mont Ventoux » et opération « Nettoyons le Ventoux ! »	Deux interviews sur la radio France Bleu Vaucluse, dans le cadre de l'émission Vraiment Nature ont permis de présenter la démarche Natura 2000, le site « Mont Ventoux » et l'opération « Nettoyons le Ventoux ».	0,5 j
Newsletters SMAEMV	Diverses opérations réalisées dans le cadre de l'animation du site	Plusieurs actualités de quelques lignes ont été rédigées à l'occasion de la diffusion de la newsletter du SMAEMV.	0,5 j

**Temps total consacré à l'action en 2018 : 15,5 jours**

\* les articles sont consultables en annexes

## 5.2 Organisation ou participation à des réunions d'informations ou des manifestations sur le territoire

Pour s'assurer de la compatibilité des différents projets de territoire aux enjeux du site et leur intégration, l'animateur s'est rendu disponible pour participer à différentes réunions susceptibles d'entrer en synergie (ou en contradiction) avec l'animation du DOCOB. Le tableau ci-dessous indique quelques-uns de ces moments :

Objet / Évènement	Description	Liste des partenaires	Nombre de personnes	Date	Lieu	Temps passé (préparation, organisation...)
Réseau régional des collecteurs de déchets	Participation aux réunions de préfiguration du réseau régional des collecteurs de déchets	Région Sud PACA – Association Mer Terre – FNE PACA – Mountain Riders – CPIE...	26	10/07	Marseille	0,5 j
Nettoyons le Ventoux*	Opération de sensibilisation et de ramassage de déchets sur le Mont Ventoux	ONF – Fan de Lune – Biocoop l'Auzonne – Bédoin – Mont Serein – Nougats Silvain...	200	15/09	Le mont Ventoux	10 j
World Clean Up Day Vaucluse*	Opération de sensibilisation et de ramassage de déchets à l'échelle de la planète. Accompagnement dans l'organisation de la déclinaison vauclusienne	FNE84 – Nesque Propre – Sorgues Vertes – Chevaliers de l'Onde – Comité écologique Comtat Ventoux...	>900	14 & 15/09	56 sites en Vaucluse	7 j
Formation au formulaire d'évaluation des incidences Natura 2000	Apprendre aux organisateurs de manifestations sportives à correctement compléter le formulaire d'évaluation des incidences et à utiliser les outils cartographiques disponibles (Géoportail...)	CDOS Vaucluse – CD84 – PNRL – Sous-Préfecture de Carpentras	20	22/01/2019	Fontaine-de-Vaucluse	1 j (préparation de la formation)

**Temps total consacré à l'action en 2018 : 18,5 jours**

\* les articles sont consultables en annexes

### 5.3 Communication / Animation auprès des scolaires

Comme chaque année, l'animateur du site a encadré une sortie d'une demie journée avec la classe de BTS Gestion et Protection de la Nature – Aménagement du territoire du Lycée Louis Giraud de Carpentras. Ce moment est l'occasion de présenter le mont Ventoux, le site Natura 2000 et diverses actions qui engagées sur le massif (suivi d'espèce, contrat de sénescence, mise en défens...).

**Temps consacré à l'action en 2018 : 0,5 jour**

### 5.4 Participation à la vie du réseau Natura 2000

L'animateur s'est impliqué à deux reprises dans des réunions du réseau Natura 2000. Le tableau ci-après détaille ces moments :

Nom de l'évènement	Date	Lieu	Rôle de l'animateur	Public	Intérêt pour le site
Journée départementale Natura 2000	20/09	Vedène - DDT	Participation	Animateurs Natura 2000, DDT84 et DREAL PACA	Point sur l'actualité Natura 2000, échanges et partage d'expérience...
Formation Animateur Natura 2000	Juillet et septembre	-	Formation aux outils N2000	Animatrice Natura 2000 du SMAEMV	Optimiser les actions des sites Natura 2000 voisins et envisager des synergies
Forum des gestionnaires	15/11	Paris	Participation	Gestionnaires d'espaces naturels, DDT, DREAL, Ministère...	Point sur l'actualité Natura 2000, échanges et partage d'expérience...

**Temps total consacré à l'action en 2018 : 2,5 jours**

## 6. Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site

Territoire dynamique, le Ventoux est concerné par de nombreux autres projets de territoire. En premier lieu, le projet de PNR Mont-Ventoux et ses actions de préfiguration pour lesquels l'animateur s'est investi. Le tableau ci-après recense les projets en question :

Projet	Rôle de l'animateur	Lien avec le DOCOB	Commentaire	Temps passé
PDESI	Participation aux ateliers, avis sur l'inscription des ESI, assurance de la prise en compte des enjeux du site Natura 2000	I[SE]-3 S[AP]-4	Le Département de Vaucluse compte établir ce document réglementaire au cours des années 2018 et 2019. Soumis à EIN2000 voire même à étude environnementale, du temps y sera également consacré en 2019	1,5 j
PNR – Disposition pastoralisme	Ingénierie et rédaction	II[MO]-1 III[MO]-1 III[MO]-2	Prise en compte des enjeux pastoraux du site Natura 2000 dans la charte du PNR Mont-Ventoux	1 j

		III[MO]-3 IV[MO]-1		
PNR – Evaluation environnementale	Ingénierie et relecture	S[AP]-1	Prise en compte des enjeux globaux du site Natura 2000 dans l'évaluation environnementale de la charte du PNR Mont-Ventoux	1 j
PNR – Charte	Ingénierie, rédaction et relecture	Plusieurs mesures du DOCOB	Plusieurs des 40 mesures composant la charte du PNR Mont-Ventoux interagissent avec les actions du DOCOB.	3 j

**Temps total consacré à l'action en 2018 : 6,5 jours**

## **7. Gestion administrative, financière et animation du site**

### **7.1 Organisation de la gouvernance du site**

#### **- Comité de Pilotage**

Le Comité de Pilotage (COFIL) du site Natura 2000 « Mont Ventoux » s'est déroulé cette année le 2 mai à la salle polyvalente de Sault, de 14h à 16h. En plus de faire un point sur l'année précédente, cette rencontre a été l'occasion de présenter le bilan des 15 dernières années d'animation du site, en vue de lancer la révision du Document d'Objectifs.

**Temps consacré à l'action en 2018 : 5 jours**

#### **- Gestion administrative et financière**

En complément du comité de pilotage du site, plusieurs autres actions sont rattachées à la gestion administrative et financière du site. Le tableau ci-dessous présente quelques-uns de ces éléments :

Objet	Temps passé
Bilan d'activité SMAEMV / Natura 2000	3,5 j
Demande de paiement pour l'animation du site	2,5 j
Budget annuel	0,5 j
Comités syndicaux	0,5 j
Entretien annuel	0,5 j
Frais de déplacement	0,5 j

**Temps total consacré à l'action en 2018 : 8 jours**

## 7.2 Révision du DOCOB

Le DOCOB actuel du site Natura 2000 ayant été rédigé au début des années 2000, une grande partie des actions qu'il propose sont en cours d'achèvement ou ont été réalisées. Par ailleurs, il s'avère que des thématiques aujourd'hui prédominantes, comme les activités de pleine nature, ne sont pas suffisamment abordées dans ce document de référence.

Il est donc devenu indispensable de réviser en profondeur les tomes qui composent un DOCOB. C'est dans cette optique qu'un inventaire complémentaire sur les chiroptères du site et qu'une cartographie des habitats sont menés. Dans la mesure où la révision est portée en interne par l'animateur du site, 14 jours ont été consacrés à la rédaction du diagnostic du site. Celui-ci, une fois suffisamment enrichi par des groupes de travail sera présenté et validé en COPIL en 2019.

**Temps total consacré à l'action en 2018 : 15,5 jours**

## 7. Synthèse

Nature de l'action	Nb de jours
<i>Gestion des habitats et des espèces</i>	18,5
<i>Evaluation des incidences des projets</i>	14
<i>Suivis scientifiques et techniques</i>	15
<i>Information, Communication, Sensibilisation</i>	37
<i>Veille à la cohérence des politiques publiques et programmes d'action sur le site et à proximité</i>	6,5
<i>Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site</i>	28,5
<b>Total</b>	<b>119,5</b>

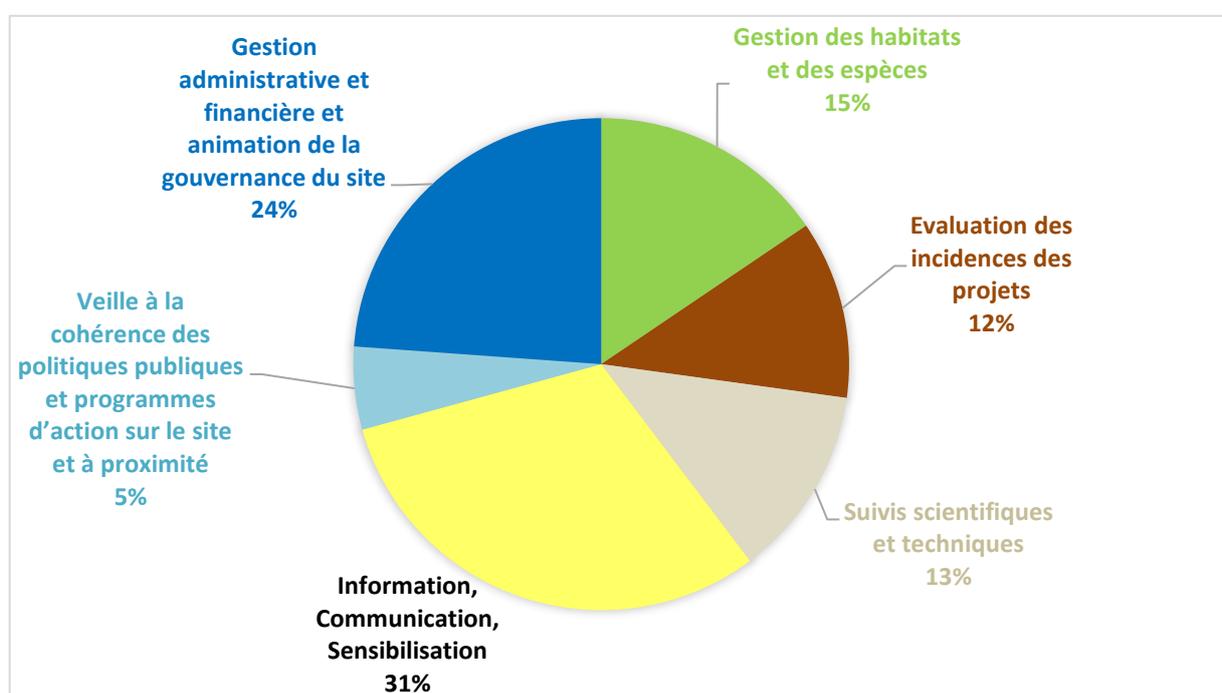


Figure 1 : Répartition du temps de travail sur le site Natura 2000 « Mont Ventoux »

## **Glossaire**

BTS : Brevet de Technicien Supérieur  
CBNA : Conservatoire Botanique National Alpin  
CCTP : Cahier des Clauses Techniques Particulières  
CD84 : Conseil Départemental de Vaucluse  
CDOS : Comité Départemental Olympique et Sportif  
CGET : Commissariat Général à l'Égalité des Territoires  
Chb Agri : Chambre d'Agriculture  
CERPAM : Centre d'Études et de Réalisations Pastorales Alpes Méditerranée  
COFIL : Comité de Pilotage  
CPIE : Centre Permanent d'Initiative à l'Environnement  
CRAEC : Comité Régional Agri-Environnemental et Climatique  
DDT : Direction Départementale des Territoires  
DH2/4 : Espèce inscrite à l'annexe 2/4 de la Directive Habitat  
DOCOB : Document d'objectifs  
DRAAF : Directions Régionales de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt  
DREAL : Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement  
ESI : Espaces, Sites et Itinéraires  
FSD : Formulaire Standard de Données  
FNE84 : France Nature Environnement Vaucluse  
IMBE : Institut Méditerranée de Biodiversité et d'Ecologie marine et continentale  
INRA : Institut National de la Recherche Agronomique  
IRSTEA : Institut national de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture  
LECA : Laboratoire d'Ecologie Alpine  
MAEC : Mesures Agro-Environnementales et Climatiques  
N2000 : Natura 2000  
ONF : Office National des Forêts  
PAF : Plan d'Aménagement Forestier  
PDESI : Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires  
PN : Protection Nationale  
PNA Orsini : Plan National d'Action en faveur de la Vipère d'Orsini  
PNR : Parc Naturel Régional  
PNRL : Parc Naturel Régional Luberon  
SMAEMV : Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Équipement du Mont Ventoux et de préfiguration du projet de Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux  
TVB : Trame Verte et Bleue  
VTM : Véhicules Terrestres Motorisés  
VTT : Vélo Tout Terrain  
ZIB : Zones d'Intérêt Biologique

## Annexes

### Annexe 1

# AVIS – Révision d'Aménagement Forestier Forêt communale de Bédoin

Dossier suivi par :

**Baptiste MONTESINOS**

Chargé de mission Natura 2000

[baptiste.montesinos@smaemv.fr](mailto:baptiste.montesinos@smaemv.fr)

Avis N°18\_053

Nombre de pages : 2

Réponse le : 13/12/2018

Désignation	<b>Révision d'Aménagement Forestier – Forêt communale de Bédoin</b>
Maitre d'œuvre	Office National des Forêts
Maitre d'ouvrage	Commune de Bédoin
Évaluation N2000 exigée	Oui

### Espaces naturels reconnus concernés

- Zone Natura 2000 : *FR9301580 Mont Ventoux*
- Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope : *Partie sommitale du Ventoux ; La Cédraie ; La Tête des Mines*
- Site inscrit : *Vallon du Mont Serein et sommet du Mont Ventoux*
- ZNIEFF de type I et ZNIEFF de type II

### Autorisation

Le présent avis ne soustrait en aucun cas le maitre d'œuvre et le maitre d'ouvrage d'obtenir les autres autorisations nécessaires à l'entrée en vigueur du Plan d'Aménagement Forestier.

### Analyse de l'évaluation des incidences Natura 2000 et de la révision du plan d'aménagement forestier

Cette analyse et l'évaluation des incidences produite ne portent que sur la partie sommitale du massif, où le plan d'aménagement forestier se superpose au périmètre du site Natura 2000 du mont Ventoux.

Afin d'être cohérent avec l'organisation de l'évaluation des incidences fournie, l'analyse ci-après a été structurée de la même manière, avec une partie dédiée aux habitats puis une seconde aux espèces.

#### Habitats :

Dans les hêtraies calcicoles [9150], les individus présentant un diamètre de plus de 40 cm seront conservés. En comparaison, l'arrêté préfectoral du 20 mars 2013 définissant entre autres les critères d'éligibilité et de diamètre pour la mesure de gestion F22712 indique en cas n°1 un diamètre de 50 cm. La gestion forestière proposée va donc au-delà des seuils utilisés dans les contrats Natura 2000 de vieux bois. Le maintien sur pied de ces arbres dans des peuplements renouvelés et la mise en place d'îlots de vieux bois assureront un effet neutre voire positif sur cet habitat.

Pour les forêts montagnardes et subalpines à *Pinus uncinata* [9430\*], qui revêtent un intérêt communautaire prioritaire en se développant sur substrat calcaire, le classement en îlot de vieillissement et en îlot de sénescence sur la parcelle forestière 1002 est largement positif pour l'habitat. En conséquence, aucune coupe n'est prévue dans les forêts naturelles de *Pinus uncinata*, assurant ainsi la préservation de ce peuplement historique du mont Ventoux. L'évaluation fournie statue d'ailleurs sur un « effet positif en conservant l'habitat sous une forme évoluée ».

Toutefois, celle-ci omet de prendre en compte une zone d'environ 5 ha de la parcelle 1004, accueillant aujourd'hui une futaie de *Pinus uncinata* âgée de 100 à 120 ans, sur laquelle il est prévu une coupe et un remplacement par du Pin noir via des plantations, comme en témoignent les annexes 7B-8/12 (page 84 du Tome I.2 des annexes) et 7F-8/12 (page 132 du Tome I.2 des annexes). Au-delà de la destruction de cet habitat hautement patrimonial, cette gestion forestière va à l'encontre de celle opérée depuis 15 ans sur le site Natura 2000, via plusieurs contrats Natura 2000, visant à limiter la propagation des ligneux et notamment le Pin noir.

En conséquence, on peut attendre à cet endroit un effet négatif significatif sur cet habitat d'intérêt communautaire prioritaire.

Sur la même parcelle forestière, d'autres interventions sur cet habitat sont prévues. L'évaluation des incidences indique que « ces coupes visent à régénérer les peuplements de Pins à crochets abusivement rattachés aux formations naturelles de cette espèce ». Ces coupes ayant pour objectif de maintenir le peuplement, celles-ci ne devraient pas avoir d'effet négatif sur la conservation de l'habitat. Rappelons par ailleurs que d'après les cahiers d'habitats Natura 2000, le caractère prioritaire de l'habitat provient non pas de son origine naturelle mais de son installation sur substrat calcaire.

Enfin, notons l'absence d'intervention sur les habitats rocheux, ceux-ci étant laissés en évolution naturelle.

#### Espèces :

D'après l'évaluation des incidences fournie, les effets attendus sont soit neutres, soit positifs. En effet, le maintien des zones ouvertes, terrain de chasse pour de nombreux chiroptères et lieu de vie pour plusieurs lépidoptères (Azuré du Serpolet, Alexanor, Apollon) contribuera positivement à leur état de conservation. Par ailleurs, plusieurs espèces de chiroptères et de nombreuses espèces saproxyliques bénéficieront des îlots de vieux bois et de la conservation des arbres matures qui sont prévus.

Evidemment, quelques effets négatifs peuvent être attendus lors des phases de travaux mais les adaptations, notamment calendaires, rendront ce dérangement non significatif.

<b>AVIS</b>	<p><b>FAVORABLE</b> – sous réserve du respect des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Abandon du projet de plantation de Pins noirs sur la parcelle 1004, en lieu et place de l'habitat d'intérêt communautaire prioritaire <i>Forêts montagnardes et subalpines à Pinus uncinata sur calcaire [9430*]</i> et remplacement par une coupe de régénération, comme il est prévu sur le reste de ce peuplement.</li></ul>
-------------	---

## BEAUMONT-DU-VENTOUX |

# Le mont Ventoux au cœur de l'évolution des espèces

Les cigales atteignent désormais le sommet ! Le mont Ventoux voit sa faune et sa flore se transformer année après année. Pyrales du buis, chenilles processionnaires et loups ont fait leur apparition.

Les vipères d'Orsinise font, elles, de plus en plus rares. « Sur le Ventoux, on rencontre toutes les conditions climatiques, du Sahara, chaud et sec, au Groenland, froid et humide », raconte Baptiste Montesinos, chargé de mission Natura 2 000 pour le syndicat mixte d'aménagement et d'équipement du mont Ventoux.

### Des études en cours

Des laboratoires scientifiques travaillent sur ces évolutions. Une cartographie précise de la vingtaine d'habitats du géant de Provence devrait être réalisée d'ici la fin de l'année. Elle recensera les prairies fleuries, les pelouses d'altitude, les forêts de hêtres et les éboulis.

Toujours d'ici fin décembre, un rapport devrait voir le jour sur les mœurs des chauves-souris telle la reproduction ou l'hibernation. Il existe actuelle-

ment 23 espèces de chauves-souris sur le mont Ventoux.

Une autre étude est en cours. Elle s'appuie sur la mise en place d'enclos sur des centaines de mètres carrés afin d'éviter que les moutons pâturent. « Cela nous permet d'évaluer les effets du pastoralisme et d'adapter le travail du berger », explique Baptiste Montesinos.

### Des aménagements à venir

Dans le futur, de petits bassins pourraient être construits pour mettre à disposition des chauves-souris, des insectes et de la grande faune, de l'eau de source. « Il existe deux sources dans les limites du site Natura 2 000, mais il est plus logique de raisonner en englobant les quatre sources hors site », précise Baptiste Montesinos.

Enfin, un îlot supplémentaire de vieux bois pourrait être créé. Il s'agit d'une parcelle sans exploitation forestière sur une durée de 30 ans. Cet espace trouve tout son sens quand on sait que 25 % de la biodiversité qui vit en forêt a besoin d'un bois mort pour se développer.

Alain RICCI



Un enclos est érigé pour évaluer les effets du pastoralisme. Photo La DL / Alain Ricci

## Un nouveau document d'objectifs

Natura 2000 depuis 2003, le site du mont Ventoux est en train de réviser son document d'objectifs. Le diagnostic devrait être terminé mi-2019. La rédaction des actions à mener devrait durer de mi-2019 à mi-2020. Chaque action, ici, se fait en accord avec le propriétaire. La finalisation de l'ensemble du document est prévue avant le 31 décembre 2020.

Le document d'objectifs actuel est réalisé à près de 90 %. Des enjeux ont émergé sur le site Natura 2 000 provenant des nouvelles connaissances ou encore de la recrudescence des sports de pleine nature.



Baptiste Montesinos, chargé de mission Natura 2000 pour le syndicat mixte d'aménagement et d'équipement, pilote le projet.

## Le site Natura 2 000 du mont Ventoux en chiffres

**3 134** hectares. C'est le périmètre du site Natura 2 000 sur le mont Ventoux.

**53 %** du site se trouve sur la face nord (communes de Beaumont-du-Ventoux, Brantes, Saint-Léger-du-Ventoux et Savoillans).

**779** espèces florales dans le site Natura 2 000.

**4** propriétaires publics (État, commune de Bédoin, commune de Beaumont-du-Ventoux, département de Vaucluse) qui possèdent 99,4 % de la surface.



## **VENTOUX Une opération nettoyage réconfortante : moins de sacs-poubelle remplis !**

Samedi matin dès 9 heures, ce sont quelque 220 personnes qui se sont rendues à la plaine de l'Ermitan, répondant à l'appel du Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Équipement du mont Ventoux (SMAEMV) qui organisait l'opération écocitoyenne "Nettoyons le Ventoux" Traditionnellement organisée le dernier week-end de septembre. Depuis onze ans, le SMAEMV mobilise et sensibilise des centaines de personnes pour ce grand nettoyage. De nombreux partenaires dont la mairie de Bedoin, le conseil départemental, la CoVe et des entreprises locales et des associations participent activement à cette opération. Équipés de gilets jaunes, et orange pour les chefs d'équipe, les bénévoles étaient répartis en équipes et envoyés sur les zones de nettoyage, le long de la RD974, et dans les pierriers sommitaux. À l'issue de la collecte, les bénévoles et les organisateurs se sont réunis au point d'accueil pour faire un premier bilan de l'opération et partager le pique-nique offert par le SMAEMV et ses partenaires. La conclusion, très positive, est qu'il y a de moins en moins de déchets dans le Ventoux. À effectif de bénévoles égal, la collecte a été moitié moins importante que l'an dernier. Un effet positif sans doute de l'installation de poubelles en bord de route dans la montée du Ventoux au printemps par le Département.

## Ils étaient 220 samedi pour nettoyer le Ventoux



De nombreux partenaires dont la mairie de Bedoin, le conseil départemental, la CoVe, des entreprises locales et des associations participent activement à cette opération.

**S**amedi matin, dès 9 heures, ce sont quelque 220 personnes qui se sont rendues à la plaine de l'Ermitan, répondant à l'appel du Syndicat mixte d'aménagement et d'équipement du

mont Ventoux (SMAEMV) qui organisait l'opération écocitoyenne "Nettoyons le Ventoux (notre édition d'hier).

De nombreux partenaires dont la mairie de Bedoin, le

conseil départemental, la CoVe, des entreprises locales et des associations participent activement à cette opération. L'implication et la sensibilisation des populations locales et des prati-

quants du massif au respect de l'environnement sont les idées maitresses de cette action essentielle pour la qualité des milieux et des paysages du Ventoux. Ainsi, équipés de gilets jaunes, et

oranges pour les chefs d'équipe, les bénévoles étaient répartis en équipes et envoyés sur les zones de nettoyage, le long de la RD974, et dans les pierriers sommitaux.

2

## Vaucluse World CleanUp Day

Dimanche 16 Septembre 2018  
[www.laprovence.com](http://www.laprovence.com)

# À la chasse aux déchets

Hier, le "jour du grand nettoyage sur la planète" était décliné en une quarantaine d'opérations dans le département



Plus de 200 bénévoles, parmi lesquels un régiment de légionnaires, se sont donné rendez-vous au-dessus du chalet Reynard.

/PHOTO E.F.

**L**a 11<sup>e</sup> opération *Nettoyons le Ventoux* qui s'est déroulée hier sur les pentes du

Mont Chauve a revêtu une dimension particulière puisque l'action organisée par le

SMAEMV (Syndicat mixte d'aménagement et d'équipement du Mont Ventoux), qui a

rassemblé plus de 200 bénévoles, a été cette année intégrée à l'opération mondiale

*World CleanUp Day* pour une planète propre.

La satisfaction était donc de

mise pour les organisateurs du syndicat qui offraient le repas à tous les participants de cette journée réussie à tous niveaux : "D'abord parce que nous avons ramassé moins de déchets et détritus que les autres années, car la benne à ordures n'était pas tout à fait pleine. C'est très bon signe et prouve que le Ventoux est de moins en moins sale. Et puis il y a la forte participation des volontaires que nous attendons moins nombreux en raison des 40 autres sites de ramassage organisés dans la région à l'occasion du World Clean Up Day auquel nous adhérons totalement. La prise de conscience du public visiteur au Ventoux, mais aussi le fait que le Département ait installé des poubelles sur le territoire joue également sur l'amélioration de la propreté", expliquaient les responsables du SMAEMV, représenté par Jean-Paul Vilmer, son directeur général, au côté de Max Raspail, conseiller général.

Des remerciements ont également été adressés à la délégation de militaires du 2<sup>e</sup> régiment de Génie de Saint-Christol, venu prêter main-forte.

E.F.

# Le Géant de Provence attend ses nettoyeurs

L'opération Nettoyons le Ventoux! a lieu samedi 15



Chaque année, l'opération de nettoyage du Mont Ventoux mobilise les bénévoles une journée durant.

(PHOTO ARCHIVES VAL DÈRE SUÏSS)

**L**e samedi 15 septembre se déroulera l'opération "Nettoyons le Ventoux!". Cette édition 2018 est un peu particulière, car elle s'intègre à une opération d'envergure mondiale, le World CleanUp Day. Il s'agit d'un événement qui vise à mobiliser un maximum de citoyens pour nettoyer la planète en un jour.

Cet objectif, bien qu'inatteignable, va tout de même fédérer plus de 130 pays à travers le monde et plusieurs millions de personnes se sont déjà engagées à être présentes le 15 septembre. Ainsi cette année, l'opération "Nettoyons le Ventoux!" s'intègre à la plus grande mobilisation citoyenne et environnementale de l'Histoire. Afin de coordonner localement la manifestation, plusieurs structures organisant chaque année un ramassage de déchets en milieu naturel ont décidé d'unir leurs forces (Syndicat mixte d'aména-

gement et d'équipement du Mont Ventoux, France Nature Environnement, la Nesque propre, les Chevaliers de l'Onde, les Sorgues Vertes, le Comité écologique...), garantissant une mobilisation plus grande et de meilleurs résultats.

#### Même organisation

Cette année l'organisation du ramassage reste la même. Au programme de ce samedi 15 septembre, le nettoyage les

sites majeurs du massif. Le nettoyage s'effectuera en matinée.

Le rendez-vous est donc donné à tous les participants à 9h précises, à la Plaine des Ermitants (400m après le Chalet Reynard, en direction du sommet). Tout en profitant d'une petite collation matinale, les participants seront répartis par équipes et par secteurs, avec comme référent, un(e) chef d'équipe clairement identifié(e) avec son gilet fluo.

Aux environs de 13h, les équipes seront conviées à rejoindre le point d'accueil pour partager le pique-nique, offert par le SMAEMV et ses nombreux partenaires.

#### 40 rendez-vous

Il est possible pour les retardataires de trouver d'autres points de collecte en cliquant sur le lien suivant : [www.worldcleanupday.fr](http://www.worldcleanupday.fr) Vous y trouverez les 40 autres opérations organisées par le collectif vaudoisien.

Comme chaque année, le nombre de personne sera limité pour des questions d'organisation. Vous pouvez dès à présent vous inscrire en ligne de préférence : <http://smaemv.n2000.fr> ou par téléphone en contactant le Syndicat mixte du Ventoux au 04 90 63 22 74

## Nettoyons le Ventoux !



700 000 visiteurs franchissent le sommet chaque année. Il résulte de cette importante fréquentation qui va croissant que les pentes du Ventoux « hébergent » une grande quantité de déchets de toutes sortes. Tant dans les combes qu'en bordures des routes ou au détour d'un sentier, il est courant de tomber sur des pneus, de la ferraille ou simplement les restes d'un pique-nique passé. Cette lente dégradation n'était pas acceptable c'est pourquoi l'opération Ecocitoyenne « Nettoyons le Ventoux ! » est née il y a une dizaine d'années, quand quelques personnes motivées décident de redonner au Géant de Provence ses lettres de noblesse. Les premières éditions démarrent doucement, avec quelques dizaines de volontaires puis rapidement, l'événement prend de l'ampleur et depuis 2013, ce sont 200 à 250 bénévoles qui se mobilisent chaque année.

La journée « Nettoyons le Ventoux ! » est organisée par le Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Équipement du Mont Ventoux et de préfiguration du projet de Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux (SMAEMV) en partenariat avec l'Office National des Forêts et l'association de vol libre « Fan de Lune ».

Cette journée ne pourrait avoir lieu sans la participation active de nombreux partenaires locaux. À défaut de pouvoir tous les citer, nommons au moins quelques-uns des plus fidèles : la commune de Bédoin évidemment, la station du Mont Serein, la Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin (CoVe), la Biocoop l'Auzonne de Carpentras, la cave des Vignerons du Mont Ventoux... De l'entreprise locale au petit producteur de raisins, ils sont nombreux à contribuer à la réussite de cette opération qui, ne le cachons pas, doit une partie de son succès au buffet de produits locaux et le plus souvent d'origine biologique offert à midi à tous les participants.

Bien sûr, n'oublions pas les bénévoles qui se mobilisent chaque année et sans qui l'événement n'existerait pas. Un grand merci à eux ! Pour votre information, il est gratifiant de savoir que les habitants de Bédoin sont les premiers à se mobiliser pour participer à cette journée (données calculées sur les quatre dernières éditions), devant les Carpentrassiens puis les Christolains (habitants de Saint Christol représentés chaque année par 15 à 20 légionnaires du 2<sup>ème</sup> régiment étranger de génie). Avant de profiter de ce moment convivial qu'est le repas du midi, tous doivent s'acquitter de leur mission après avoir été répartis sur les pentes du massif.

Chacun doit ramasser un maximum de déchets afin de remplir la benne de 12m<sup>3</sup> installée sur la Plaine des Ermitants (il y en avait deux il y a quelques années !). Son contenu pesé dépasse chaque année la tonne. Cela peut paraître faible mais compte tenu de la nature des déchets (emballages plastiques, bouteilles, canettes, papiers divers etc.) leur nombre se chiffre en milliers voire en dizaine de milliers !

Cependant, signe d'une prise de conscience collective ou résultat visible des campagnes d'éducation et de sensibilisation à l'environnement menées par de nombreux organismes (citons par exemple le programme pédagogique conduit dans les écoles par le SMAEMV depuis plusieurs années), la quantité de déchets semble diminuer sur les pentes du Géant de Provence. Espérons que l'arrivée cette année de quelques poubelles adaptées aux cyclistes, attendues depuis si longtemps sur le site du Ventoux, vaudront au célèbre Pavot du Groenland (*Papaver aurantiacum*) ou autre Panicaut épine blanche (*Eryngium spinalba*) d'être de nouveau plus nombreux que les tubes énergétiques et emballages plastiques dans les pierriers sommitaux.



Groupe de bénévoles - Nettoyons le Ventoux 2018.

### Nettoyons le Ventoux ! en résumé :

- plus de 1700 bénévoles au fil des 11 éditions,
- au total, 150 m<sup>3</sup> de déchets évacués des pentes du Ventoux,
- coût de l'opération pris en charge par le SMAEMV via l'animation du site Natura 2000 « Mont Ventoux » pour un montant avoisinant les 1 000 € (sans compter les nombreux dons),
- quelques déchets insolites : un WC, un bateau gonflable, une paire de skis...

Cette année, l'opération était un peu particulière. Organisée le 15 septembre dans le cadre du World CleanUp Day, événement mondial fédérant plusieurs millions de personnes, elle a fait partie des 40 opérations similaires organisées dans tout le nord du Vaucluse, d'Avignon au mont Ventoux. Grâce à la mobilisation d'un collectif composé du SMAEMV, de FNE Vaucluse, de la Nesque Propre, des Chevaliers de l'Onde, des Sorgues Vertes, du Comité Ecologique Comtat Ventoux et de dizaines d'autres partenaires, les bénévoles ont pu participer à la plus grande action ecocitoyenne de l'histoire ! Sur Bédoin grâce aux poubelles installées par le Département mais aussi grâce à la sensibilisation des campagnes précédentes, nous n'avons rempli la benne de 12 m<sup>3</sup> qu'au tiers.

Le SMAEMV